-1-

DÉPARTEMENT ID: 070-217000561-20200523-202006-DE HAVIE- SAONE Reçu en préfecture le 26/05/2020 **ARRONDISSEMENT** VESOUL Effectif légal du conseil municipal

Nombre de conseillers en exercice

**COMMUNE:** 

BAULAY

Communes de moins de 1 000 habitants

Élection du maire et des adjoints

## **PROCÈS-VERBAL**

## DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

<u>M</u>			
L'an deux mille	, le23	du mois de Na:	2020-
à	icipal de la commune de BAULAY	on des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 -clu III de l'article 19 de la la la 222-	
SEPAPO Fridicie	MARTIN Pascal.	CIER	Gérand
ROUSSEL Bernard	VARENNE Adeline		UELQZO
BAUDOUIN Partial	CAPPANTRAND CL		
CARO Christophe.	BALLE Michel	m() E.	
ERASTONREL Convline.	QUENOT Anthony		
A 1 13 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Absents <sup>1</sup> :	· Cod		
	na.		<u>ğ</u> <u>y</u>
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
1. Installation des conseillers municipaux 2			
La séance a été ouverte sous la prési	dence de M GERARD	, maire (ou remplaçant en application de l'a	article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré
les membres du conseil municipal cités ci-des:	sus (présents et absents) installés dans leurs for	actions.	
MM LEPALTOUREL	arohine	a été désigné(e) en qualité de	secrétaire par le conseil municipal
(art. L. 2121-15 du CGCT).			
2. Élection du maire			
2.1. Présidence de l'assemblée			
l e plus âgé des membres présents	du conseil municipal a pris la présidence de l'a	ssemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a pr	océdé à l'appel nominal des membres du
	. conseillers présents et a constaté que la condi	tion de quorum posée à l'article L. 2121-17	
Il a ensuite invité le conseil municipa	al à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé		
scrutin secret et à la majorité absolue parmi l	es membres du conseil municipal. Si, après deu	x tours de scrutin, aucun candidat n'a obter	nu la majorité absolue, il est procédé à un
troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la	a majorité relative. En cas d'égalité de suffrages,	le plus âgé est déclaré élu.	
2.2. Constitution du bureau			Λ
Le conseil municipal a désigné deux a	assesseurs au moins : M ROULEL	Bernard et CARD	Churchophe.
			ggggg
2.3. Déroulement de chaque tour de sc	rutin		
Chaque conseiller municipal, à l'appo	el de son nom, s'est approché de la table de vo	ote. Il a fait constater au président qu'il n'é	tait porteur que d'une seule enveloppe du
modèle uniforme fourni par la mairie. Le prés	ident l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que	le conseiller municipal a déposée lui-même	e dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet
effet. Le nombre des conseillers qui n'ont nas	souhaité prendre part au vote à l'appel de leur r	nom la été enregistré	

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

## 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote		0	
Nembra de vetente (enveloppes déposées)		M	
Nombre de votants (enveloppes déposées)		O	all land
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect		0	
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		10	/2020
Majorité absolue <sup>4</sup>		6	le 26/05/2020 26/05/2020 0200533-2020
			ture le 2
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	Envoyé en préfecture le 26/05/2020  Reçu en préfecture le 26/05/2020  Affiché le  ID - 070-21700064-20200651E
GERARD Fildlic		onze.	Envoyé er Reçu en p Affiché le
,			
2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>			
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect	toral)		
l. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]			
Majorité absolue 4			
		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
		#**	
	<i>/</i>		
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>6</sup>			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	***************************************		
o. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de votants (enveloppes déposées)	toral)		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	toral)		
c. Nombre de votants (enveloppes déposées)	toral)		
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
n. Nombre de votants (enveloppes déposées)	toral)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)		
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)		
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)		
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)		
Nombre de votants (enveloppes déposées)  Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élected.  Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	toral)		

La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

		,			
3	1	Flaction	du	promier	adioint

2 4 4	Dágultata	4	 40	4-	a a mustin

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote		0	Berger G-DE
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		M	2020 20 [EWS
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élec	etoral)	0	en préfecture le 26/05/2020 1 préfecture le 26/05/2020 e -217000561-20200523-2020
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		1	re le 26/ le 26/C
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		10	fectur cture I
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		6	en pré préfec
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	royé ché I ché I
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	Env Reç Affi
CD ( A - )	7	20-6	
CARO Christoph	-	Sept	
ROUSSEL Bemand	3	Anois.	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>7</sup>			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élec			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]			
f. Majorite absolue *	<u></u>		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En shiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans i ordic alphaeenque)	Eneniffres	En toutes lettres	
/	/	***************************************	
3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin 8			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	ad Advada Aved		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		<u> </u>	•
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élec			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
,			
*		<	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
3.1.4. Proclamation de l'élection du premier adjoint			
M CARD Chustephe	.aa été	é proclamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).	
3.2. Élection du deuxième adjoint			
3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote		<u> </u>	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élec		and the same and the	
	etoral)	5	
at Managhan also suffice on a fatour of foot 1 to 0.5 to 1. 22 to 1. 25		4	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
<ul> <li>d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)</li> <li>e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]</li> <li>f. Majorité absolue <sup>4</sup></li> </ul>		10	

Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS NOMBRE DE SUFFRA		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	7	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	erger	씸
BAUDOUIN Martial	100		0.0	ND: 070-217000561-20200523-202006-DE
1340 B36 110 1 (Q1/110)	/10	CLX	26/05/2020	23-20
			26/0	2005
			ure le e le 2	31-20
			préfecture le éfecture le 26	3000
			en p n préf	e : -217
			Envoyé en préfecture le 26/05/205 Reçu en préfecture le 26/05/2020	11CITE
	!		ш « <	
3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 9				
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote				
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)				
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électe	oral)			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)				
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]				
f. Majorité absolue <sup>4</sup>				
	7	NOWENE DE CUETO AGES CONTENIOS		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres		
(dans i ordic aphacetique)	Enchines	En toutes lettres		$\dashv$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin 10				
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote				
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)				
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électe	oral)			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)				
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]				
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres		
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint				
M BAIDOUIN Martial	a été	proclamé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e).		
3.3. Élection du troisième adjoint				
3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin				
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	0		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)				
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect	oral)	O		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)		0		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		0.0		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]				
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		4		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres		
CLERC Gerard	n	on ge		
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR				

Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>11</sup>			_
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			and the second
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			06-DE
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect			2020
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			e le 26/05/2020 e 26/05/2020 20200523-202006-DE
			e le 2 le 26/
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue <sup>4</sup>			Envoyé en préfecture le 26/05/2020 Reçu en préfecture le 26/05/2020 Affiché le ID : 070-217000561-20200523-202
1. Majorite absolue	<u> </u>	/	en pré préfe 3- 21700
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	N	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	Envoyé er Reçu en p Affiché le ID: 070-2
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	Env Reç Affic
<u> </u>			***************************************
,			
3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin 12.			
	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e		
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect	oral)		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		- 11 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12 - 12	
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]			
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)		OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans i ordie arphabetique)	En chiffres	En toutes lettres	
3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint			
M CLERC GEROLD	a été proclan	né(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).	
3.4. Élection du quatrième adjoint	·	,	
3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect	oral)	- HANKSON	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
f. Majorité absolue <sup>4</sup>			
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
(dans / Fraire appliancinque)	Litalines	En todies lettres	
			***************************************
	. /		
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	***************************************		
			(AAKT 11.22 AT TO A
	<u> </u>	1	
3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin 13			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
a Nambra da suffragas avarimás [b. a. d]			
e. Nomble de sumages exprimes [b - c - d]			

Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour. Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour. Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour. 

f. Majorité absolue <sup>4</sup>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	ager Pault
			Envoyé en préfecture le 26/05/2020 Reçu en préfecture le 26/05/2020 Affiché le ID : 070-217000561-20200523-202006-DE
	273344444444444444444444444444444444444		5/2020
			le 26/05/2020 26/05/2020 0200523-202
		.	ture le 2 re le 2 61-20
			en préfecture préfecture le e -217000561-2
		. ]	Envoyé en préfecture le 26/05/202 Reçu en préfecture le 26/05/2020 Affiché le ID : 070-217000561-20200523-20
3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin 14			Envoyé er Reçu en p Affiché le ID : 070-2
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	Á		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code élect	oral)		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
-			
	J	-	
	<i></i>		
			***************************************
	A V		***********************
	near		
	/		
			22 200001
5. Clôture du procès-verbal			
	.: 2020, à	,44 heures, 30	
minutes, en double exemplaire 16 a été, après lecture, signé par			
Le maire (ou son remplaçant),	Le conseiller municipal le plus âgé,	Le secrétaire,	
AP			
/ Destate .	Les assesseurs,		
	Cox at		
	(25)		
SE DE A			

14

Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour. Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui 15 est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.